



Vos élu.e.s CGT au Conseil scientifique (CS) et aux Conseils scientifiques des instituts (CSI) combattent la politique qui pèse sur la recherche : précarité, concurrence, chasse aux appels d'offres, mutualisations sans objectif scientifique, poids de la bibliométrie, remise en cause de l'indépendance de la recherche. Elles et ils sont les garants de la transparence du fonctionnement et des décisions de ces conseils. Elles et ils tiendront informés les personnels.



Conseil scientifique de l'Institut Ecologie et Environnement

Françoise HENNION, collègue B1

Une situation de plus en plus critique pour la recherche publique et ses personnels

Les tentatives de remise en cause du rôle décisif du CNRS comme organisme national de recherche n'ont jamais cessé depuis le début des années 2000, de la part de tous les gouvernements qui se sont succédé. Ils ont tous suivi la même politique : vassaliser les scientifiques au pouvoir politique et aux entreprises. Pour ce faire, il fallait réduire le rôle des organismes de recherche et les financements récurrents au profit de ceux sur appel d'offres. Sans revenir sur le Pacte pour la recherche et les diverses lois LRU, ou la mise en place des PIA successifs c'est aujourd'hui la LPR votée en décembre 2020 en pleine période COVID qui déstabilise profondément la recherche publique. La résistance des personnels a certes empêché le démantèlement du CNRS et sa transformation en agence de moyens, mais pour combien de temps encore si nous n'agissons pas ?

Cette politique a imposé partout de grands regroupements sous forme de grandes universités de recherche pluridisciplinaire ou d'établissements expérimentaux universitaires appuyés sur les financements du PIA Idex ou Isites. Ainsi, les décisions en matière d'emploi, de budget, d'orientations scientifiques de ce type de site échappent progressivement aux organismes ! Le CNRS perd peu à peu ses prérogatives de politique scientifique. Ses personnels sont soumis à des mutualisations forcées, au gré des recompositions sur les sites. Le nouveau rôle qui lui est conféré, suite aux attaques virulentes de la cour des comptes et de France Université à l'automne 2021 qui souhaitaient sa disparition rapide est comme pour les autres organismes de recherche celui d'« agence de programmes », variante contemporaine et macroniste de l'« agence de moyens » chère aux gouvernants précédents. Il s'agira alors pour les organismes de monter des programmes nationaux de recherche décidés par le pouvoir politique via le PIA et l'ANR comme on l'a vu avec la mise en place des PEPR. Les organismes deviendraient alors de simples coordinateurs de projets sommés de rentrer dans le moule mis en place par le gouvernement pour servir la sacro-sainte compétitivité des entreprises et du pays.

L'organisation de la recherche publique se calque de plus en plus sur celle de l'entreprise privée avec comme corollaire la compétition permanente et l'omniprésence du management. Les scientifiques doivent justifier leur existence par leur capacité à décrocher des contrats. La créativité, l'audace, l'originalité ont fait place à la valorisation à court terme, au conformisme. Les champs scientifiques jugés à faibles enjeux sociétaux ou économiques sont marginalisés, au risque d'être absents d'enjeux majeurs comme on l'a vu avec le scandale du non financement des recherches sur les coronavirus. Et tout ceci dans un contexte de réduction continue des moyens, de blocage des carrières et des rémunérations, et d'accroissement de la précarité qui détourne les jeunes des carrières scientifiques et fragilise les collectifs de travail. Le CNRS a perdu 3000 postes de titulaires depuis 2005 !!!

Les Conseils scientifiques force de résistance et de propositions

Le SNTRS-CGT refuse de cantonner les instances scientifiques de la communauté à un rôle secondaire, faisant fi de leurs prérogatives statutaires. Il exige l'application des textes réglementaires qui leur confèrent un rôle d'expertise, de conseil, de prospective auprès de

la Direction du CNRS et des instituts. Pour le SNTRS-CGT, ces instances doivent être des lieux de débat des orientations scientifiques, d'investigation sur les grandes questions qui touchent la communauté (emploi, métiers, financements, orientations de la recherche au sein des instituts et à l'international). Elles doivent être des instances déterminées à porter une recherche publique exigeante et indépendante, menée par

des personnels attachés à la qualité de leur métier. Elles peuvent même, comme lors de la réunion plénière du comité national en 2019, porter les demandes de la communauté nationale pour une autre politique de la recherche.

10 actions marquantes des collègues SNTRS-CGT au Conseil scientifique CS et aux Conseils scientifiques d'institut CSI

- 1- Participation active au travail de prospective des conseils scientifiques ;
- 2- Défense du rôle des instances pour qu'elles puissent évaluer réellement la politique scientifique impulsée par la direction face à la difficulté d'accomplir cette mission statutaire ;
- 3- En collaboration avec les autres syndicats et les collègues CGT des sections, défense du principe de l'évaluation par le comité national face aux aberrations et aux carences de l'HCERES ;
- 4- Participation active à la plénière du comité national de juillet 2019 qui exprima les demandes de la communauté scientifique en amont de la préparation de la Loi de Programmation de la Recherche LPR 2022 ;
- 5- Dénonciation du contenu de la LPR avec son absence de recrutement et de refinancement des organismes de recherche par des crédits ordinaires à la hauteur des enjeux ;
- 6- Défense de toutes les catégories de personnel, grâce à la nature inter-catégorielle de la CGT ;
- 7- Dénonciation de la mise en place des Chaires de Professeur Junior et des CDI de mission ;
- 8- Contestation des déclassements et des annulations de recrutements survenus lors de jurys d'admission pour les concours chercheuses et chercheurs ;
- 9- Animation de groupes de travail sur des sujets essentiels aux missions du CNRS : emploi ingénieurs/techniciens par exemple
- 10- Lutte contre la vente forcée et bradée du site de Meudon avec ses conséquences.

Vos collègues SNTRS-CGT agiront pour :

- Développer l'emploi scientifique, technique et administratif
- Maintenir et développer l'ensemble des champs scientifiques
- Favoriser l'émergence de nouvelles thématiques et de programmes interdisciplinaires
- Combattre la dilution des organismes de recherche dans les « sites », et refuser que son rôle à l'avenir soit de monter des programmes nationaux définis en dehors de la science

Votez pour le SNTRS-CGT :

- **Pour** des choix scientifiques et une prospective scientifique non soumis au politique ou au marché ;
- **Pour** que le CNRS garde ses prérogatives nationales ;
- **Pour** le maintien de toutes les disciplines en son sein, et pour une attention particulière en direction des thématiques rares ou menacées ;
- **Pour** la prise en compte de la politique scientifique des laboratoires et des collègues ;
- **Pour** une politique internationale du CNRS qui favorise les coopérations avec les organismes de recherche et les universités du monde entier, incluant un objectif de développement nord-sud équilibré et pacifique ;
- **Pour** l'information scientifique et technique indépendante de la prédation commerciale, menée par des personnels qualifiés et stables ;
- **Pour** une collaboration équilibrée entre le CNRS et l'ensemble des autres établissements qui ne doit pas être assujettie aux pressions locales d'entreprises et des Régions ;
- **Pour** la défense de la recherche publique et de ses personnels dans tous les organismes de recherche et dans les universités ;
- **Pour** des financements récurrents qui permettent aux scientifiques d'exercer pleinement leur métier ;
- **Pour** des carrières attractives et la reconnaissance des qualifications ;
- **Pour** arrêter la dérive des primes au mérite insuffisant concurrence en lieu du respect nécessaire à la collaboration scientifique et interdisciplinaire et pour permettre aux personnels et aux équipes de retrouver la sérénité et la motivation de travailler ensemble ;
- **Pour** un plan de titularisation et des recrutements jeunes au plus près de l'obtention des diplômes sur postes de fonctionnaires à organiser à la hauteur des besoins des laboratoires et des services et permettant ainsi les promotions.

Pour des conseils scientifiques indépendants et souverains au coeur d'un CNRS défendant la recherche publique et tous les champs scientifiques :

Votez pour les collègues du SNTRS-CGT